Facture N° 231461986 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 39 rue Thomas Edison

25000 Besancon Tél.: 0969 369 008 N° Identifiant: 902600014

Code payeur: 7307000066 /70000854

Code client: 0987434436

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL**

BP 80283

Patient: DA SILVA ACACIO

43 RUE DE FRANCE

70006 VESOUL CEDEX

70130 NOIDANS-LE-FERROUX

No S.S.: 1550499139297 73 Date de naissance: 14/04/1955 N° adhérent: 155049913929773 SERVICE COURRIER LE

0 3 JUIL. 2023

Désignation

Quantité

P.U. H.T. LPPR TTC

Unitaire

Commande N° 0011204011 du 08/08/2018 pour DA SILVA ACACIO - 70130 NOIDANS-LE-FERROUX

F09.TL1

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) Prestation

Total

H.T.

5,20 20,78 20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15.58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO):

Ventes

62.32 37,39

Part complémentaire : (RC

24,93 / Dép 0,00): 24,93

Taux

Prestations

Transports

Total T.T.C.

20,00

20,78

Frais

4,15 24,93

Total

20,78

4,15

TVA

24,93

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231461986

Agence:

432

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR):

24,93

Net à payer :

24,93 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits





VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

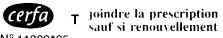
ACTIONS OPTIONS ASSOCIÉES OUTILS

Options de filtre
Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

Payeur 7206000894 CPAM DE HAUTE SAONE Numéro facture Année facture 231461985 2023 Nom Fac group Fac/Pt DtEch Dev TTx Taux change Montant devises FACTMVX 37.39 D 190623 160723 EUR 01 1.000000 RNOEMIE 210623 160723 EUR 37.39 C 01 1.000000

> SERVICE COLIRRIER LE 0 3 JUL. 2023

> > MODIFIER



feuille de soins

numéro de facture (facultatif)

signature du pharmacien

ou du fournisseur

Duplicata

231461985

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre date 19062023 PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E) PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur) nom et prénom DA SILVA ACACIO (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) numéro d'immatriculation 1550499139297 017010000 SERVICE COURRIER LEode de l'organisme de rattachement en cas de dispense d'avance des frais date de naissance 14041955 (à remplir par le pharmacien ou 03 JUIL. 2023 ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e)) le fournisseur) nom et prénom

DA SILVA ACACIO
(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) nom et prénom 7206000894 numéro d'immatriculation 0987434436 ADRESSE de L'ASSURE(E) 43 RUE DE FRANCE 70130 NOIDANS-LE-FERROUX IDENTIFICATION de la STRUCTURE IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR VITALAIRE EST 432 39 rue Thomas Edison 25000 Besançon PHARMACIEN REMPLACANT nom et prénom dispositif de coordination identifiant 902600014 de soins - réseau de santé EUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce IDENTIFICATION du PRE raison sociale nom et prénom VEIL PICARD MATTHIEU n° de la structure identifiant 10100692226 (AM. FINESS ou SIRET) CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS date de la prescription médicale 16112022 date de l'accord préalable (le cas échéant) 16112022 **X** MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante) SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "*" acte conforme au protocole ALD action de prévention et les recommandations importantes) accident causé par un tiers : non X date oui AT/MP numéro PRESTATIONS DELIVRES PRODUITS tarification détaillée Commande N° 0011204011 du 08/08/2018 Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1 Taux de prise en charge: 60.00 % LPPR unitaire: 15.58 EUR Total facturé: 37.39 EUR Code LPPR: 1187880 ಚಾಗ್ರಿವೆ ಓಗ កាផ្លូវត្រៃខ្លាំ 🖘 🗀 Montant total facturé RO: 37,39 EUR PAIEMENT MONTANT TOTAL 62,32 en euros l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire X X impossibilité

signature de

l'assuré(e)



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
- Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.
 Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
- Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- · changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.